

N/REF : 28/04/2026 9H10 C:265231 I:37012
V/REF : TEL
V/Appel du Mardi 28/04/2026 a 9H10

MR ADAMKIEWICZ ERIC

**ROUTE DEPARTEMENTALE 1090
RD 1090
38190 BERNIN**

IMMEUBLE : RD 1090
ROUTE DEPARTEMENTALE 1090
38190 BERNIN

St Martin-H, le 30 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE RD 1090 BERNIN
DERRIERE LA BOULANGERIE PARTOUCHE
MR ADAMKIEWICZ 06 09 84 23 75
TARIF 377,79 TTC / HEURE PAR CHEQUE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE EVACUATION EVIER + PASSAGE PETIT CAMERA
SUITE PASSAGE DU PLOMBIER SUSPICION DE CALCAIRE OU CAILLOUX

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 29/04/2026 A 15H00
TENTATIVE LE DEBOUCHAGE MECANIQUE EN PASSANT PAR L'ÉVACUATION DE L'ÉVIER
RECHERCHE RÉSEAU EXTÉRIEUR PERÇAGE DU COUDE DE L'ÉVACUATION CURAGE
HYDRAULIQUE A PARTIR DU REGARD EXTÉRIEUR JUSQU'AU PIED DE COLONNE DE LA
MAISON
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE ET LE CAILLOU SUSPICION DE CASSE
CONTRÔLE DE L'ÉCOULEMENT OK EN PRÉSENCE DU CLIENT EN REMARQUE
RISQUE DE RÉCIDIVE DU FAIT D'UNE CASSE
NETTOYAGE ET REPLI DE CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y

remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,50	Ff débouchage/Pomp.	1h+Dépl.11 a 20km	1	228,99
				343,48
		TOTAL H.T.		343,48
		T.V.A. a 10,00%		34,34
		TOTAL T.T.C.En EURO		377,82

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN